



## **Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement**

de l'école Marguerite-D'Youville  
tenue le mardi 2 novembre 2021, à 18 h 30, au Carrefour

### **Présences**

Martine Asselin	Parent
Guillaume Turgeon	Parent
Debra Violette	Parent
Ghassen Mahfoudhi	Parent et représentant du comité de parents
Isabelle Gasse	Enseignante
Janis Lévesque	Enseignante
Cristina Vanea Terra	Représentante des employés du service de garde
Mélissa Tardif	Directrice
Céline Caron	Enseignante

### **Absences**

Luca Fortin	Parent
Pascal Provost	Parent
Marie-Claude Dubuc	Enseignante
Keven Deschênes	Représentant des employés de soutien
Nathalie Torresan	Parent substitut

## **1. OUVERTURE**

### **1.1 Mot d'ouverture**

M. Guillaume Turgeon souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 18 h 35.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

M. Turgeon présente les points à l'ordre du jour.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-22/21-15**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Gasse et **SECONDÉ PAR** M. Ghassen Mahfoudhi d'adopter l'ordre du jour suivant :

#### **1 Ouverture**

- 1.1 Mot d'ouverture
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Intervention du public
- 1.4 Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2021
- 1.5 Suivis du procès-verbal du 5 octobre 2021
- 1.6 Courrier reçu

#### **2 Décisions**

- 2.1 Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières
- 2.2 Approbation du budget initial de l'école et présentation du budget révisé du service de garde
- 2.3 Approbation de la planification des sorties au service de garde

#### **3 Consultations**

#### **4 Discussions**

- 4.1 Budget octroyé à la secrétaire d'assemblée
- 4.2 Budget accordé par le ministère pour la mesure d'Aide aux parents

## 5 Informations

- 5.1 Information de la direction
- 5.2 Information de la présidence du C.É.
- 5.3 Information du personnel et du personnel du SDG
- 5.4 Information du représentant au comité de parents
- 5.5 Information de la trésorière
- 5.6 Information du représentant de projets
- 5.7 Information de la représentante des communications

## 6 Autres sujets

- 6.1

## 7 Fermeture

- 7.1 Date de la prochaine rencontre du C.É.
- 7.2 Levée de l'assemblée

### **1.3 Intervention du public**

Aucun public n'est présent.

### **1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021**

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-22/21-16**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Martine Asselin et **SECONDÉ PAR** M. Ghassen Mahfoudhi d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021.

Le procès-verbal est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

### **1.5 Suivis au procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021**

Mme Mélissa Tardif mentionne que les points de suivi sont à l'ordre du jour.

### **1.6 Courier reçu**

M. Turgeon nous fait part de la réception d'un courrier concernant des offres de formations virtuelles. Un point est prévu à l'ordre du jour pour en discuter davantage.

Il y a aussi eu un courriel de M. Pleau du Centre de services concernant une formation pour les nouveaux membres du conseil. Deux options : soit le 9 ou le 11 novembre, de 19 h à 19 h 45.

Cette formation a pour but de présenter les formations obligatoires autonomes disponibles sur le site <https://www.quebec.ca/>. Le président enverra le courriel contenant le lien pour s'inscrire aux nouveaux membres et demande à ceux-ci de lui signifier lorsqu'ils auront complété les formations autonomes.

## **2. DÉCISIONS**

### **2.1 Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières**

La direction distribue les documents qui présentent les activités choisies pour chaque niveau. Des précisions sont apportées concernant le financement des activités :

La plupart des activités sont payées par l'école parce que le Ministère octroie un certain financement pour payer les activités et les sorties depuis les deux dernières années. Seulement les activités de finissants des 6<sup>e</sup> années sont payées par les parents. Les autres activités sont payées par l'école.

Cette année, il y a une mesure pour les sorties en classe nature. Les classes de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> années ont prévu une sortie dans le cadre de cette mesure.

Une grande partie des montants des activités culturelles pourront être financées par le Centre de services scolaire. La direction est en attente des réponses et assure que l'école aurait assez d'argent pour payer le reste des activités.

Une question est soulevée quant à la différence entre le budget alloué et le coût par élève pour chaque activité. Mme Tardif précise que la différence est prise dans le budget des autres niveaux ou est demandée aux parents, au pis-aller.

Plusieurs élèves sont arrivés après le 30 septembre. Ils ne sont donc pas comptabilisés pour le financement de 70 \$ par élève accordé à l'école. Même lorsqu'un élève avec des grands besoins arrive après le 30 septembre, l'école ne reçoit pas l'argent supplémentaire prévu pour lui. Cependant, les heures TES peuvent parfois être transférées si elles sont dans le même centre de services scolaire.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

**Résolution CE-22/21-17**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Debra Violette et **SECONDÉ PAR** M. Guillaume Turgeon d'approuver les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières.

La proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

## **2.2 Approbation du budget initial de l'école et présentation du budget révisé du service de garde**

Le budget initial de l'école a été remis aux membres à la dernière séance. La direction présente les revenus, les dépenses et le comparatif avec les montants de l'an dernier. Elle détaille les allocations et les différents postes budgétaires et précise que c'est le budget initial et qu'un budget révisé sera présenté plus tard dans l'année.

Elle explique que le budget est divisé en catégories et que lorsqu'il y a une coupure dans une catégorie, elle ne peut pas nécessairement choisir où elle sera imputée. Le budget par élève est moins élevé cette année parce qu'il y a moins d'élèves, malgré la troisième classe de maternelle.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

**Résolution CE-22/21-18**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Martine Asselin et **SECONDÉ PAR** M. Ghassen Mahfoudhi d'approuver le budget initial de l'école.

La proposition est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **Présentation du budget révisé du service de garde :**

La direction présente le budget révisé du service de garde. Il y a une grande variation par rapport au budget de l'année passée en raison du nombre d'inscription qui était à la baisse à cause de la COVID-19. Le service de garde a des surplus qui sont envoyés dans un service collectif afin d'offrir un plancher de 20 heures pour les éducatrices. Cette mesure permet au service de garde d'être compétitif dans l'attraction du personnel.

## **2.3 Approbation de la planification des sorties au service de garde**

La direction présente les deux sorties proposées pour le 18 novembre 2021 et les prix associés à ces sorties.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

**Résolution CE-22/21-19**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Isabelle Gasse et **SECONDÉ PAR** M. Guillaume Turgeon d'approuver la planification des sorties au service de garde.

La planification est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **3. CONSULTATIONS**

Aucune consultation.

### **4. DISCUSSIONS**

#### **4.1 Budget octroyé à la secrétaire d'assemblée**

Le montant alloué à la secrétaire d'assemblée est de 135 \$/ séance. Il est précisé que ce budget est octroyé par le centre de services scolaire et est ajouté au budget du conseil d'établissement.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-22/21-20**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Debra Violette et **SECONDÉ PAR** M. Ghassen Mahfoudhi d'approuver le budget octroyé à la secrétaire d'assemblée.

#### **4.2 Budget accordé par le Ministère pour la mesure d'aide aux parents**

Le montant accordé par le Ministère pour la mesure d'aide aux parents est de 1 979 \$. L'an passé deux conférences en ligne ont été achetées et offertes aux parents, mais elles n'ont pas été visionnées par beaucoup de ceux-ci. Les conférences en personne fonctionnent mieux, mais à cause de la pandémie, seulement 25 personnes pourraient y assister en même temps. La direction propose par conséquent de payer les enseignantes de maternelle et celles de 1<sup>re</sup> année pour faire plus de rencontres d'informations avec les parents pour bien les préparer à l'entrée à l'école des enfants. Mme Gasse ajoute la conscience phonologique dans les sujets de conférence aux parents. Mme Tardif demande s'il y a d'autres idées :

M. Mahfoudhi propose la même chose pour la 6<sup>e</sup> année. Il pourrait y avoir des rencontres et des ateliers pour préparer les parents et les élèves à l'entrée au secondaire et à la préadolescence. Ces deux propositions sont bien accueillies par les membres.

### **5. INFORMATIONS**

#### **5.1 Information de la direction**

*Info COVID* : Les tests rapides sont débutés, les formations ont été données. Un formulaire d'autorisation a été transmis aux parents par le centre de services scolaire, mais peu de

réponses ont été reçues. La direction va le retransmettre. Elle précise qu'il y a quatre enseignants et trois éducatrices du service de garde qui sont formés pour les tests rapides.

*Halloween* : La fête s'est bien déroulée dans les classes. M. Turgeon demande s'il y a une ouverture pour que les enfants soient costumés toute la journée. Mme Gasse mentionne que selon son expérience, c'est mieux une demi-journée, les enfants sont contents et plus concentrés jusqu'à la fin. Mme Céline Caron rapporte que les enfants aimeraient apporter leur masque ou d'autres objets interdits juste pour la photo avec leurs amis dans la classe, mais ils comprennent qu'il est plus prudent de faire sans.

*Comité cour d'école* : En l'absence de M. Fortin, Mme Tardif présente la phase 1 du projet de réfection de la cour d'école : une classe extérieure sur le plateau derrière le gymnase. Il y aura de grosses pierres en forme d'estrade et un tableau blanc refermé et barré. Il y aura aussi des poubelles en pierre pour que les citoyens qui utiliseront l'espace la fin de semaine puissent laisser les lieux propres. Pour l'estrade, la direction souhaite faire affaire avec une compagnie de Cap-Rouge qui fait de la pierre. Il est attendu que la phase 1 coûte entre 20 000 \$ et 25 000 \$. La campagne de financement est en cours et la Fondation de l'école prévoit pouvoir remettre un financement d'environ 5 000 \$. Le Centre de services scolaire a approuvé le projet qui pourra être réalisé dès le printemps 2022. La phase 2 est prévue à l'été 2023 si elle est acceptée par le ministère. Toute la partie bitume va être repensée à partir du sondage réalisé auprès des parents, des élèves et du personnel de l'école. Les plans devraient être présentés bientôt. Le Centre de services scolaire n'a pas encore donné son accord.

*Bibliothèque* : La bibliothèque a ouvert ses portes le lundi 1<sup>er</sup> novembre. Elle est plus petite, mais fonctionnelle. La direction réfléchit à un projet de bibliothèque éclatée.

*Prévision des inscriptions au préscolaire pour les cinq prochaines années :*

Cette année, 2021-2022 : 51 inscriptions

2022-2023 : 37

2023-2024 : 44

2024-2025 : 44

2025-2026 : 48

Il y aura donc toujours trois groupes de maternelle sauf l'année prochaine en principe. Il n'y aura pas nécessairement trois groupes de première année parce que les groupes sont un peu plus gros en première année, certains élèves déménagent et d'autres ne viennent pas de notre territoire. Nous verrons les résultats à la suite des inscriptions de février 2022.

## 5.2 Information du président du C.É.

*Sécurité routière* : Le projet avance bien. Les fanions sont prêts à être installés. M. Turgeon propose la tenue d'une rencontre réunissant le personnel du service de garde, les enseignants, la fondation pour faire des activités de sensibilisation autour de la sécurité routière. Le conseil de quartier sera contacté après les élections municipales pour parler du deuxième projet de

mettre des feux clignotants. M. Turgeon propose aussi d'extrapoler le projet au coin de la côte de Cap-Rouge. Le projet devrait être terminé vers la 3<sup>e</sup> semaine de novembre. Mme Caron félicite pour la réalisation de ce projet. Elle rapporte une discussion sur la sécurité routière qu'elle a eu avec ses élèves et propose qu'on informe bien les enfants sur leurs devoirs, mais aussi sur leurs droits comme piétons ou cyclistes. Mme Janis Lévesque propose que les élèves composent des textes pour *l'Appel* au sujet de la sécurité routière.

M. Turgeon demande s'il est possible de le déplacer le conseil d'établissement du 1<sup>er</sup> février au lendemain. La demande est acceptée par tout le monde. Il renverra le calendrier des rencontres modifié.

### 5.3 Information du personnel

Les membres du personnel nous racontent leur début d'année.

*Mme Caron, 5<sup>e</sup> année* : Les élèves s'amusent avec le thème Harry Potter. Il y a une journée costumée à la fin du mois. Les enfants sont très motivés. Début du projet de géologie. Les enfants aiment la nouvelle bibliothèque.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année travaillent fort. Ils sont très occupés.

*Mme Lévesque, 3<sup>e</sup> année* : Le projet Harry Potter de la 5<sup>e</sup> année suscite de la curiosité, de l'effervescence, du questionnement, de la magie chez les plus jeunes. Ils ont hâte d'aller voir la bibliothèque. L'auteure Martine Latulippe est venue en classe. Elle a proposé un défi : lire 100 livres dans l'année pour la classe. Les enfants aiment beaucoup lire.

*Mme Gasse, maternelle* : début de la Forêt de l'alphabet qui fait maintenant partie du programme. Ils ont été invités par le professeur de musique à assister à un spectacle présenté par les élèves de 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> année qui reproduisaient le bruitage d'une histoire.

*Mme Vanea Terra* : La dernière sortie du service de garde a eu lieu au *Woodooliparc*. Les enfants ont aimé ça. Il y a eu 107 enfants inscrits. Le manque de personnel au service de garde épouse les ressources présentes, mais celles-ci font plein d'activités.

*Mme Violette* informe qu'il y a une douzaine de parents bénévoles à la bibliothèque. Ils ont hâte de s'impliquer pour avoir un pied dans l'école. Les enfants aiment que leurs parents s'impliquent. Ça ajoute à l'esprit de famille.

### 5.4 Information du représentant au comité de parents

Parmi les informations importantes, M. Mahfoudhi mentionne la formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement. Il propose de vérifier si le comité de parents peut trouver des sous pour le projet de classe extérieure. Il rapporte qu'il y a beaucoup de demandes qui sont acceptées, mais que le budget arrivera plus tard. Par exemple, avec le développement du quartier Legendre, c'est notre école et l'école des Bocages qui absorberont

le surplus d'élèves. Il y a une demande pour une nouvelle école, mais ce n'est pas encore approuvé.

#### **5.5 Information de la trésorière**

Mme Violette, mentionne que le budget de cette année est de 1080 \$ pour la secrétaire. Il y a 403 \$ qui sont reportés de l'année passée et 300 \$ ont été retirés pour le tirage de l'assemblée générale.

#### **5.6 Information du représentant de projets**

M. Fortin est absent.

#### **5.7 Information de la représentante des communications**

Mme Asselin a démarré une page Facebook pour le conseil d'établissement qui servira à transmettre de l'information. Mme Tardif propose de mettre les dates des rencontres et de faire le lien avec le site Web de l'école où les procès-verbaux sont déposés. Mme Violette rappelle que le conseil d'établissement est tenu de consulter les parents au moins une fois dans l'année (à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine rencontre).

### **6. AUTRES SUJETS**

Pas d'autre sujet.

### **7. FERMETURE**

#### **7.1 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 30 novembre 2021 à 18 h 30, au Carrefour.

#### **7.2 Levée de l'assemblée**

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

**Résolution CE-22/21-21**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Ghassen Mahfoudhi et **SECONDÉ PAR** Mme Isabelle Gasse de lever la séance à 20 h 31.

**ADOPTÉE** à l'unanimité.

---

Guillaume Turgeon  
Président

---

Mélissa Tardif  
Directrice

## Index des résolutions

---

Résolutions	Date	Sujet
22/21-15	02-11-2021	Adoption de l'ordre du jour
22/21-16	02-11-2021	Adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2021
22/21-17	02-11-2021	Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières.
22/21-18	02-11-2021	Adoption du budget initial de l'école
22/21-19	02-11-2021	Approbation de la planification des sorties au service de garde
22/21-20	02-11-2021	Adoption du budget octroyé à la secrétaire d'assemblée
22/21-21	02-11-2021	Levée de l'assemblée